



**SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ**

Tel : 03.89.83.93.46

Sierentz, le 27 Aout 2022

C/R de la réunion du Comité Directeur du 16 Juin 2022 - Début 18h30.

Présents : S. Ammann, G. Bourges, F. Detraye, , A. Elser, G. Flory, G. Meyer, C. Munck, O. Rapp, V. Salles, F. Varaine, G. Waldeck.

Excusés : V. Liebis

Absents : F. Dirand, P. Oberrieder

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2022

Après lecture, le compte rendu de la réunion du comité du 24 mars est approuvé à l'unanimité.

2) Trésorerie – Situation au 28 février saison 2021/2022

Au 28 mai, la situation de la trésorerie est la suivante : 70.000 Euro sur livret bleu, 16.077 Euro sur parts B, 50.000 Euro sur compte à terme, 6.587 Euro sur compte courant

Les journées portes ouvertes ont dégagé un résultat net de 4250 Euro.

Les nouvelles inscriptions sont en hausse (206 membres, contre 158 membres l'année dernière). La question est posée aux membres du comité si un quota maximum de membres du STS doit être fixé.

Le comité décide de ne pas fixer de quota cette année.

Les fonds de la ligue n'ont toujours pas été reçus.

Les projets de travaux sont revus à la baisse, mais toujours avec l'objectif de créer un nouveau pas de tir 25 mètres avec 20 postes.

3) Programmes des manifestations

- 10 juillet : Mise à disposition pour repas de midi
- 17 septembre : Soirée d'automne

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ**

Tel : 03.89.83.93.46

- 21 octobre : Assemblée Générale du STS
- 6 novembre : Choucroute

Une mise à disposition (y compris des pas de tir 10 et 50 mètres) est prévue pour un montant de 500 Euro pour une séance de « team building » du Crédit Mutuel autour de la découverte du tir.

4) Application smartphone

Le lancement de l'application smartphone pour tous les membres du STS est approuvée.

5) Cibles électroniques

Pour le futur 25 mètre, il faudra décider du type de ciblerie (papier ou électronique).

6) Travaux

Les travaux d'insonorisation du 50 mètres seront réalisés en septembre (commande validée et passée par la mairie).

Pour le futur 25 mètre, une réflexion est également lancée sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture. A étudier en fonction de ce qui est possible pour une association (autoconsommation ou revente à EDF), ou si la mairie souhaiterait financer le projet ou si la location du toit peut être proposée en contrepartie à une société qui construirait le bâtiment gratuitement et exploiterait les panneaux.

7) Questions diverses / Tour de table

- Le site EDEN est toujours en maintenance.
- Il est proposé d'organiser un essai de tir au 223 remington avec modérateur de son pour mesurer le bruit après insonorisation du 50 mètres.

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question complémentaire, la séance est levée à 20h00.

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ**

Tel : 03.89.83.93.46

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)

Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz

Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994